



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies et parasites

Question écrite n° 131090

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool alerte M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la présence de datura, une adventice toxique. Cette plante est observée dans les cultures légumières mais aussi des pommes de terre et de maïs. Sa présence dans les parcelles devient fréquente. La datura contient des centaines de graines dotées d'une longévité importante (1 fruit de 5 à 10 centimètres vaut environ 500 graines). Il faut être vigilant afin d'éviter sa prolifération et préserver le territoire légumier. La datura est une plante toxique. Un enfant touchant les feuilles de cette plante peut en mourir. Malgré tout, le commerce de cette plante ornementale reste autorisé aussi bien en France et en Belgique. Autrefois utilisée dans certaines préparations pharmaceutiques, toute utilisation médicale est aujourd'hui interdite. Il lui demande donc, si toutefois, il ne serait pas intéressant d'envisager le retrait de cette plante du commerce.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Decool](#)

**Circonscription :** Nord (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131090

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture et agroalimentaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mars 2012, page 2500

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)